

## Fiche méthodologique n°3

## L'urbanisme transitoire dans les espaces publics

## Enjeux

L'urbanisme transitoire englobe toutes les initiatives qui visent à redynamiser ou apporter des usages de manière provisoire, dans le cadre d'un projet d'aménagement à long terme.

Les bénéfices de l'urbanisme transitoire sont multiples :

- **valorisation du site**, voire préfiguration d'un changement d'image du quartier
- **préfiguration des usages** : l'urbanisme transitoire permet de tester d'autres usages jusque-là non présents sur le site afin de valider les aménagements prévus par la maîtrise d'ouvrage ou même faire émerger d'autres usages qui pourraient être pertinents dans le projet d'aménagement définitif ;
- **gestion de la temporalité du projet** : l'occupation de l'espace public le temps du projet permet d'assurer une continuité et ne pas créer d'espace dépourvu d'usages qui pourraient être sujets à dégradations diverses ;
- **appropriation du projet par les habitants** à travers une approche participative (chantier ouvert, participatif...) ;
- **approche artistique**, expérimentale ou d'innovation, en faisant appel à des associations ou des collectifs ;
- démarche d'**économie circulaire** grâce au réemploi de matériaux de chantier pour la conception de mobiliers temporaires.

Le phasage de l'opération doit être étudié de manière à limiter les interventions sur un même espace, et donc **éviter de refaire deux fois l'aménagement**, afin d'optimiser le coût d'investissement du projet.



*Requalification de la place de la halle Puget à Marseille, animé par le collectif associatif et les Têtes de l'Art. Il s'agit d'un chantier ouvert co-élaboré avec les services techniques de la ville avec une réflexion en cours pour céder la gestion aux habitants en lien avec les services de la ville. Coût de l'aménagement : 87 000€ (financement département, région, politique de la ville, fondation de France)*

## Pour aller plus loin

CABANON VERTICAL. Les aménagements urbains transitoires, enjeux et guide pratique pour un espace public partagé, 2017.

[https://issuu.com/cabanonvertical/docs/action\\_transitoire\\_cabanonvertical](https://issuu.com/cabanonvertical/docs/action_transitoire_cabanonvertical)

UNIVERSITE PARIS 1, PLATEAU URBAIN. Urbanisme temporaire – Définition, acteurs, outils et enjeux, 2017.

[https://docs.wixstatic.com/ugd/b94efa\\_4b8e94bb7cc74be5893efbf58844622\\_8.pdf](https://docs.wixstatic.com/ugd/b94efa_4b8e94bb7cc74be5893efbf58844622_8.pdf)

## Bonnes pratiques

### En amont du projet d'espaces publics



■ **Travail fin de phasage du projet des espaces publics** avec le projet des constructions pour éviter de réaliser des chantiers sur des zones déjà terminées et de les détériorer ;

■ **Faire appel à des paysagistes, des bureaux d'études, des collectifs ou associations spécialisés** dans la création et la gestion d'espaces publics temporaires pour expérimenter des nouveaux modes de faire ;

■ **Proposer des montages type bail précaire, convention d'utilisation** des espaces transitoires par une association ;

■ **Préférer la préfiguration des espaces publics** en veillant à ce que les usages transitoires soit prévus sur des futurs espaces publics, afin de ne pas avoir d'incompréhension de la part des habitants lors de la suppression des espaces transitoires.

« Il est difficile de tout anticiper dans un projet. La gestion du projet Méridia à Nice se fait en 3 phases avec une complexité du temps de chantier. La création d'espace public avant les constructions améliore l'attractivité du quartier mais, ces espaces subissent des dégradations liées au chantier et sont complexes à gérer pour la métropole de Nice.

Sur la deuxième phase, les chaussées sont des aménagements temporaires et les trottoirs sont aménagés de façon pérenne. Les espaces sont temporaires et ne sont pas encore rétrocedés. »

Sarasvathy ROCCHI,  
maitre d'ouvrage du quartier Méridia à Nice

### Pendant les études de maîtrise d'œuvre



■ **Identifier les acteurs en charge de la gestion et l'animation de l'espace occupé** (services techniques de la ville, association locale, acteur extérieur...);

■ **Etudier, au regard du phasage du projet, les possibilités de réemploi de certains matériaux** de chantier pour la conception d'aménagements temporaires.

### Pendant le chantier



- Organiser un **chantier participatif et des temps festifs** (événementiel) pour intégrer les habitants au projet.
- **S'appuyer sur les acteurs locaux** pour l'animation du lieu (associations, maisons de quartier...);
- Veiller à la **sécurisation** du site occupé s'il se situe à proximité d'une zone en chantier.

### Après la livraison



- **Evaluer la réussite de l'occupation transitoire en développant des outils de bilan** (fréquentation, types d'usages, fonctionnement social...) afin d'estimer si certains usages doivent être pérennisés dans le cadre du projet définitif;
- **Evaluer la gestion** de l'aménagement transitoire (coût, temps passé...).

*La municipalité de Coudoux a effectué des demandes auprès de plusieurs propriétaires de terrains inoccupés afin de leur trouver un usage temporaire et de les valoriser. Un propriétaire a accepté de signer un contrat d'occupation du terrain pour 1 € symbolique pendant 5 ans. La mairie a ensuite fourni un contrat d'occupation à l'association ayant remporté l'appel à projet. Le terrain est occupé en plusieurs jardins ouverts, partagés entre les familles, la crèche et l'école.*



*Plantations participatives sur l'EcoQuartier du Grand Coudoux*